

## Thèmes – Session du 1<sup>er</sup> juillet 2011

### L'actualité légale et réglementaire :

- o Formation, exécution, rupture du contrat de travail
- o Droit de la paye
- o Droit pénal du travail
- o Contrôle URSSAF
- o Hygiène et sécurité du travail / Inspection du travail
- o Institution représentative du personnel

### L'actualité jurisprudentielle :

- o Revirements
- o Confirmations
- o Evolutions

### L'actualité des conventions collectives

Publics concernés : Chefs d'entreprise, DRH, DAF, Experts comptables, collaborateurs spécialisés en social...

## Infos pratiques

### Animateur

Yves Blohorn  
Avocat  
D.E.A Droit Social

### Lieu :

Chemin de la Marouette-  
Pole Haristeguy à Bayonne

### Evaluation :

Evaluation en 15 questions à  
l'issue du stage

## Dates

**Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2011 de  
8h30 à 12h30**

**La prochaine session aura  
lieu de 8h30 à 12h30 le  
vendredi 7 octobre 2011**

## Tarif

### Convention annuelle :

- 2011 : 600 € HT (1 session)
- 2011 : 1900 € HT (4 sessions)
- **Frais de participation au support** : 750 € HT (pour un an)

## Contenu

- Politique de rémunération et salaires : possibilité de supprimer une prime sans l'accord du salarié ;
- Le cumul de contrats de travail avec un même salarié, pour le même employeur ;
- Portabilité de la prévoyance : les bénéficiaires et le régime social applicable aux contributions de l'employeur ;
- Les nouvelles limites d'exonération des indemnités de rupture du contrat de travail ;
- La rupture anticipée du CDD en cas d'inaptitude ;
- Réforme des retraites- nouvelles modalités de retraite anticipée pour pénibilité et pour handicap ;
- Réduction Fillon : neutralisation des temps de pause constituant un temps de travail effectif ;
- Vidéosurveillance : mode de preuve licite, quelque soit sa finalité ;
- Calcul du droit au DIF en cas de pluralité de CDD
- Précisions sur la mise en œuvre du DIF lors d'un licenciement pour faute grave ;
- Modulation du temps de travail : incidence sur la paie d'un congé sans solde ;
- Nouveautés des conventions collectives.

## Objectifs

- Maîtriser les évolutions du droit social liées à l'actualité légale et réglementaire ;
- Analyser les conséquences des réformes ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise.

## Méthodes & moyens pédagogiques

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets.
- Analyses, échanges et discussions entre les participants.